

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MUNICIPALITE DE TUNIS



AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 42/2019

La Municipalité de Tunis lance un appel d'offres pour la réalisation des travaux d'achèvement de la salle couverte et travaux d'aménagement de terrains en plein air au complexe sportif El Machatel sis au Belvédère - Tunis répartis comme suit:

Lot n° 1 : Travaux d'achèvement de la salle couverte

Lot n° 2 : Revêtement en parquet du sol de la salle

Lot n° 3 : Aménagement de terrains en plein air

Les entreprises qui disposent du cahier des charges ou d'un agrément spécialité «**B 0**» catégorie **1 et plus** approuvés par le Ministère de l'Equipement et de l'Habitat pour le lot n°1.

Et les sociétés spécialisées dans les travaux d'aménagement des terrains de sport ou dans la pose des revêtements des sols sportifs ou les sociétés spécialisées dans la commercialisation des équipements sportifs (suivant le registre de commerce) pour le lot n°2.

Et les sociétés spécialisées dans les travaux d'aménagement des terrains de sport (suivant le registre de commerce) ou les entreprises qui disposent du cahier des charges ou d'un agrément spécialité «**VRD**» catégorie **1 et plus** approuvés par le Ministère de l'Equipement et de l'Habitat pour le lot n°3, peuvent prendre connaissance du dossier d'appel d'offres et le retirer tous les jours ouvrables, pendant l'horaire administratif à la Direction des Bâtiments Municipaux: 32 Avenue de Carthage - Tunis après paiement d'un montant de 60D.

Les soumissions doivent être placées sous triple enveloppes cachetées.

L'enveloppe extérieure qui doit porter l'indication «À ne pas ouvrir, appel d'offres n°42/2019 pour la réalisation des travaux d'achèvement de la salle couverte et travaux d'aménagement de terrains en plein air au complexe sportif El Machatel sis au Belvédère lot n°...» contiendra, outre les pièces administratives requises mentionnées à l'article 7.3.3 du CAO, le cahier des clauses administratives particulières et le cahier des clauses techniques particulières signés ainsi que le cautionnement provisoire d'un montant correspondant à chaque lot conformément à l'article 8 du CAO valable **120** jours à compter du lendemain de la date limite de la réception des offres.

Cette enveloppe doit contenir deux enveloppes intérieures :

- une 1^{ère} enveloppe intérieure (une offre financière pour chaque lot) fermée et scellée sur laquelle est inscrit la mention « **offre financière lot n° ...** » contiendra les pièces financières indiquées à l'article 7.3.1 du CAO que l'intéressé a retirées de l'administration complétées et signées.

- une 2^{ème} enveloppe intérieure (une offre technique pour chaque lot) fermée et scellée sur laquelle est inscrit la mention « **offre technique lot n° ...** » contiendra les pièces techniques indiquées à l'article 7.3.2 du CAO.

Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots.

Les offres doivent parvenir par voie postale sous pli fermé et recommandé ou par rapide poste à la Municipalité de Tunis, Hôtel de Ville, La Kasbah –Cedex 1080 Tunis ou **en mains propres contre récépissé au Bureau d'ordre Central au plus tard le 30 septembre 2019 à 10h.**

La date de la réception au bureau d'ordre central fait foi.

La séance d'ouverture des offres est publique, seuls les soumissionnaires ou leurs représentants peuvent y assister. La séance d'ouverture des offres sera tenue le même jour, le 30 septembre 2019 à 10h30 à l'Hôtel de Ville la Kasbah à la salle des réunions "Bloc B".

L'ouverture des offres techniques et financières se fera au cours de la même séance.